

## Mali

# Exonération de TVA des équipements d'énergies renouvelables

Ordonnance n°2020-012/P-RM du 23 mars 2020

[NB - Ordonnance n°2020-012/P-RM du 23 mars 2020 portant exonération des équipements d'énergies renouvelables de la TVA, des droits et taxes à l'importation (JO 2020-08)]

**Art.1.-** Les équipements d'énergies renouvelables sont exonérés à l'importation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), des droits et taxes exigibles au cordon douanier, à l'exception du Prélèvement Communautaire (PC), du Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS) et de la Redevance Statistique (RS) qui restent dus dans les conditions de droit commun.

L'exonération concerne les équipements prévus dans le tableau ci-après :

N°	Désignation	Nomenclature
01	Cellule, Module photovoltaïque	8541.40.10.00
02	Régulateur de charge et de décharge à courant solaire	9032.89.00.00
03	Disjoncteur, Autres appareils de protection des circuits électriques	8536.20.00.00 8536.30.00.00
04	Onduleur (convertisseur)	8504.40.10.00
05	Convertisseurs électriques solaires	8502.40.00.00 8504.40.90.00
06	Batteries solaires Batteries au plomb	8507.80.00.00 8507.20.00.00
07	Chargeurs de batterie solaire, Chargeurs de piles sèches	8504.40.20.00
08	Luminaire, Réglettes à courant continu, Armoire solaire	7011.10.00.00
09	Tubes (ampoules à courant continu)	8539.22.00.00
10	Ballast pour courant	8504.10.00.00
11	Lampes solaires, Torches solaires	8513.10.00.00
12	Réfrigérateurs et Congélateurs solaires	8418.21.10.00 8418.29.10.00 8418.30.10.00 8418.40.10.00

		8418.50.10.00 8418.69.00.00 8418.99.00.00 8418.21.90.00 8418.40.90.00
13	Conditionneurs d'air fonctionnant sur l'énergie solaire, éolienne et bioénergie	8415.10.10.00 8415.81.00.00 8415.83.00.00
14	Lampadaires solaires	9405.40.00.00
15	Moulins à générateur fonctionnant sur l'énergie solaire, éolienne et bioénergie	8437.10.00.00 8437.80.00.00
16	Pompes fonctionnant sur l'énergie solaire, éolienne et bioénergie	8413.81.00.00
17	Armoires de commande pour équipements fonctionnant sur l'énergie solaire, éolienne et bioénergie	8537.20.00.00
18	Equipement pour éolienne : Pompe éolienne pour l'exhaure de l'eau Groupe électrogène à l'énergie éolienne (aérogénérateur) Equipements de mesure de l'énergie éolienne	8413.60.00.00 8413.91.90.00 8419.90.00.00 8502.30.00.00 7306.40.90.00 8523.29.90.00 8523.80.00.00 8544.19.00.00 8543.20.00.00
19	Equipement de climatisation pour les équipements fonctionnant sur l'énergie solaire, éolienne et bioénergie	8415.10.10.00 8415.10.90.00 8415.81.00.00 8415.90.10.00
20	Equipements de bioénergie : Pièces détachées Echangeur de chaleur à biogaz Chauffe-eau à biogaz Groupes électrogènes et moteurs fonctionnant à huile végétale (soja, alcool, porchère, tournesol etc.) Kit pour la conversion des moteurs diesel et essence en moteur biocarburant Réacteur et accessoires pour la production et le traitement du biocarburant Moteurs à vapeur pour biogaz (déchets agricoles et industriels) Equipement de séchoirs solaires Equipement de chauffe-eau solaire Equipement de stérilisateurs solaires thermiques	8418.21.90.00 8418.29.10.00 8418.30.10.00 8418.40.10.00 8418.50.10.00 8418.61.00.00 8418.69.00.00 8418.99.00.00 8418.91.00.00 8419.11.00.00 8419.50.00.00 8419.90.00.00 8419.19.10.00
21	Equipements des cuisinières solaires	8516.60.10.00 8516.60.90.00
22	Equipement de distillateurs solaires	8419.40.00.00
23	Equipements de réfrigérateurs et congélateurs solaires thermiques :	8418.99.00.00

	Echangeurs de chaleur Armoire de contrôle thermique Equipement de suivi du soleil Moteurs solaires thermiques et accessoires	
24	Equipements des capteurs solaires thermiques Equipements des capteurs du rayonnement solaire (concentrateurs, paraboles et cylindrons paraboliques, réflecteurs fluides colporteurs, sel pour le solaire thermique)	8541.90.00.00
25	Chauffe-eau solaire, séchoirs solaires et leurs parties	8419.19.90.00 8419.39.00.00 8419.31.00.00
26	Appareils solaires pour le filtrage d'eau	8421.21.00.00
27	Réchaud à éthanol Cartouche à éthanol	7321.11.90.00 7321.11.90.00 7321.11.11.00
28	Téléviseur fonctionnant à l'énergie solaire	8528.72.90.00
29	Ventilateur fonctionnant à l'énergie solaire	8414.51.00.00
30	Radios fonctionnant à l'énergie solaire	8527.19.90.00
31	Feux de signalisation fonctionnant à l'énergie solaire	8512.20.00.00
32	Véhicule fonctionnant à l'énergie solaire	8712.00.90.00
33	Kiosques solaires mobile business ; Kiosques solaires cuisine	8541.40.90.00
34	Equipement de trituration solaire	8479.30.00.00 8509.80.00.00
35	Antennes	8529.10.00.00
36	Détecteurs de mouvement	8531.10.00.00
37	Plaques de cuisson	8516.60.90.00
38	Caméra	8525.80.00.00
39	Pulvérisateurs solaires pour l'agriculture ou l'horticulture	8424.30.00.00
40	Pulvérisateurs solaires	8424.41.00.00
41	Appareils d'émissions reliés à un équipement solaire de radiodiffusion	8525.50.00.00
42	Appareils récepteurs de radiodiffusion ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie solaire	8528.69.00.00
43	Autres moniteurs pouvant fonctionner avec une source d'énergie solaire	8528.49.00.00
44	Ventilateurs ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie solaire	8414.40.00.00

**Art.2.-** La présente ordonnance sera enregistrée et publiée au Journal officiel.